

Echos de la semaine

La mort d'un philanthrope

CES jours-ci, en la personne de M. F. X. Froidevaux, Montréal perd un citoyen distingué, dont l'existence toute de labeur et de bien devrait servir d'exemple. Né en 1832 à Epauvillers, Canton de Berne, Suisse, et issu d'une famille d'artisans, M. Froidevaux connut de bonne heure le travail qui fortifie les coeurs bien trempés et leur permet de fournir une carrière remarquable. Très intelligent, laborieux, et fort assidu à sa besogne, le défunt fut d'abord forgeron, puis, ses aptitudes le permettant, il toucha avec succès aux choses de la mécanique et, finalement, devint entrepreneur de travaux publics.

Ayant épousé, dans sa patrie, Mlle Marie Ruffenacht, du Jura français, en 1868 feu M. F. X. Froidevaux vint se fixer au Canada. Bientôt, grâce à ses multiples qualités de chrétien irréprochable et de philanthrope convaincu, le regretté citoyen dont nous parlons acquit droit de cité parmi nous, et il y a peu de gens de notre métropole



Feu F. X. Froidevaux.

qui ne l'aient connu, affable et accueillant, dans son magasin de la rue Saint-Laurent. Mais, si comme homme d'affaires M. Froidevaux se signala à Montréal, c'est surtout l'intérêt et le dévouement qu'il porta aux jeunes infortunés, qui lui vaudront un souvenir durable et une éternelle reconnaissance de la part d'un grand nombre de personnes qu'il aida durant son existence.

A cet égard, M. Froidevaux n'inspirait-il pas, naïvement, les élogieuses lignes suivantes :

"L'orphelinat de Montfort doit à M. Froidevaux le bienfait de la fondation de son établissement. Nous sommes heureux de remarquer que tous les gens intelligents du comté d'Argenteuil offrirent tous les jours l'hommage de leurs chaleureuses sympathies à M. Froidevaux, pour avoir fondé, dans cet important comté, cette maison de bienfaisance. Notre citoyen distingué, autant par sa charité chrétienne que par ses capacités et sa probité dans les affaires, fut un des bienfaiteurs de la Société de St Vincent de Paul, à laquelle il a distribué les vivres pendant plusieurs années. M. Froidevaux fut directeur du chemin de colonisation de Montfort. La Société des Artisans le comptait pour un de ses membres les plus dévoués. Quant à ce qui regarde la politique, M. Froidevaux n'avait pas plus de tendance vers le "bleu" que vers le "rouge" et quand il déposait son vote dans l'urne, c'était toujours pour le candidat qui lui semblait le plus digne".

Voilà l'homme de bien que le Seigneur vient d'appeler à lui et que pleurent: sa veuve, un fils, une fille, et une foule d'amis. A l'occasion de ce deuil, l'Album Universel offre ses plus sympathiques condoléances à la famille du regretté défunt.

* * *

Lieutenant-gouverneur de la N. E.

LE 27 mars dernier, le juge D. Fraser, de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, a été nommé lieutenant-gouverneur de cette province, en remplacement de l'honorable A. J. Jones, décédé. Dans les milieux politiques, on dit beaucoup de bien du nouveau représentant de Sa Majesté. L'honorable D. Fraser est né à New Glasgow, N. E., en 1845. Il fit ses études à l'université de Dalhousie et fut admis au barreau en 1873. Par deux fois élu maire de sa ville natale, il entra au Conseil Législatif en 1878. Dix ans après, l'honorable M. Fraser devint leader du parti du gouvernement dans cette assemblée, et en 1891, en qualité de député, le comté de Guysboro l'envoyait au parlement d'Ottawa. Réélu en 1896, lors des élections législatives du Dominion, peu après, M. Fraser était nommé juge de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse. C'est ce poste élevé que l'honorable M. Fraser abandonne, pour occuper la première charge officielle de la province où il vit le jour. Sa nomination a généralement été bien accueillie et l'on admet dans les provinces maritimes, que: par ses connaissances de la politique, par son tact, par son intégrité, l'honorable M. Fraser saura, comme il convient, s'acquitter de ses nouvelles fonctions.

La population du N.-O. Canadien

LES Canadiens qui, comme nous, atteignent à ce qu'un académicien français a appelé: "le plateau de la vie", se souviennent, sans doute, de la forte émigration qui se dirigea sur les Etats-Unis il y a un quart de siècle environ. Or, nos voisins semblant avoir assez de sujets à fondre au creuset de leur nationalité, (pour la plus grande gloire de l'Union), il en résulte maintenant un mouvement considérable d'émigration vers le Canada. Surtout, depuis qu'on a fait connaître un peu partout les ressources naturelles extraordinaires du Dominion. Telles sont les principales raisons qui viennent de permettre à notre ministère de l'intérieur de publier, à Ottawa, un édifiant rapport-statistique, concernant l'immigration au Nord-Ouest canadien. Lequel rapport, a trait aux colons concessionnaires dont les noms furent enregistrés durant l'année 1904-1905. D'après l'extrait suivant du document en question, on constatera que les colons de langue anglaise figurent, au total, dans la proportion d'environ 45 pour cent.

Canadiens et gens de Terre-Neuve'	7,724
Canadiens, retour des Etats-Unis.	483
Anglais, Ecossais, Irlandais.	5,930
Immigrants d'Australasie et d'Afrique.	21
Total de ces sujets britanniques.	14,158
Citoyens des Etats-Unis.	8,532

Viennent ensuite :

Austro-Hongrois.	1,931
Scandinaves et Danois.	978
Allemands.	812
Russes.	684
Français.	329
Belges.	105

Puis: des Roumains, des Suisses, des Italiens, des Syriens, des Chinois, des Japonais, des Persans, en petits nombres, respectivement, et, partant, peu à même d'influencer les populations au sein desquelles ils vivront. En somme, l'immigration dont il s'agit est bonne et elle procurera de bons citoyens à la Puissance.

A part les chiffres donnés ci-dessus, il faudra tenir compte de l'énorme émigration américaine, qui, ce printemps, et étant donnée la douceur de l'hiver dernier, s'acheminera du centre des Etats-Unis vers les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. On n'estime pas à moins de 60,000 le nombre des nouveaux colons qui viendront des Etats-Unis, pour se fixer dans le voisinage de Vonda. Vonda est le nom d'un "village champignon" d'à peine six mois d'existence, situé sur la ligne principale du "Canadian Northern Ry", à 476 milles à l'ouest de Winnipeg. Il est déjà merveilleusement organisé. Le sol de la région environnante est des plus favorables à la colonisation et on ne s'étonne guère, là-bas, de l'affluence des américains qu'il attire. Pour la plupart les colons dont il s'agit sont à leur aise, et même d'aucuns sont riches. Aussi, n'hésitent-ils pas à payer des lots à raison de \$15 l'acre, à vingt milles de la voie ferrée. De plus en plus, la prospérité du Canada semble devoir se développer dans l'ouest, presque inconnu il y a quelques décades.

* * *

Lord Grey à New York

NOUS sommes heureux de constater que les liens d'amitié qui existent entre: l'Angleterre, le Canada et les Etats-Unis, se resserrent chaque jour davantage. Non seulement à la suite de manoeuvres diplomatiques et gouvernementales, mais aussi grâce aux multiples échanges de courtoisies que recherchent: américains, anglais et canadiens. C'est ainsi que, le 31 du mois dernier, sur invitation spéciale de l'ancien ambassadeur, M. Joseph H. Choate, lord Grey, notre gouverneur général, lady Grey, leur fille et leur nièce, ainsi que Sir Frederick Borden, assistèrent à New-York, au banquet annuel des "Pilgrims". Donné à l'hôtel Waldorf-Astoria, ce banquet patriotique — lequel fait sensation dans la haute société américaine — commémore un événement historique aussi cher à nos voisins qu'à leurs cousins d'Angleterre.

On sait, en effet, que ce fut le 29 décembre 1620 qu'abordèrent à Plymouth, Etats-Unis, les "Pèlerins" qui, le 16 septembre précédent, s'étaient embarqués à Plymouth, Angleterre, sur la célèbre galiote "Mayflower". Cela afin de se soustraire, eux, des puritains avérés, à l'influence de la cour anglaise dont les moeurs leur déplaisaient. Actuelle-

ment, le souvenir de cette odyssee est cultivé par deux sociétés de "Pilgrims", l'une anglaise, l'autre américaine, dont les présidents sont respectivement: lord Roberts et l'évêque anglican Potter. Le but de ces sociétés est de maintenir en parfaite harmonie les éléments anglo-saxons de l'ancien et du nouveau monde. Les dernières agapes new-yorkaises des "Pèlerins" de ce temps, tendent à faire croire que ce but est convenablement atteint. Du reste, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire, entre autres, le compte rendu des discours prononcés par M. Choate et lord Grey, au banquet des "Pèlerins" américains. Tant mieux, les aménités seront toujours préférables aux grincements de dents.

* * *

Ouvriers et Patrons

EN Pensylvanie, la situation est toujours très tendue entre les mineurs et les meneurs du monopole de l'anthracite, du nord-est de cet Etat de l'Union. On espère, cependant, que M. John Mitchell, représentant des intérêts ouvriers, et M. George Franklin Baer, le grand chef du monopole de l'anthracite chez nos voisins, finiront par s'entendre, et, ainsi, qu'ils feront cesser, au début, la grève formidable qui nuirait à toute la population du continent nord-américain, et même à d'autres.

Vieille de près d'un demi-siècle la lutte des mineurs yankees contre les capitalistes qui les exploitent, se prêterait à de longs développements. D'où notre regret de ne pouvoir, ici, nous étendre sur ce sujet. Pour montrer de quel intérêt il est, nous nous contenterons de citer quelques chiffres, extraits des rapports officiels de Washington. En 1905, la production de l'anthracite aux Etats-Unis a été de 72,227,428 tonnes. Soit une augmentation nette de 4,020,662 tonnes sur l'exercice précédent. Chiffres considérables, mais non surprenants, si l'on songe que les 500,000 carrés des mines de charbon de la Pensylvanie, fournissent la plus grande partie du charbon mis à jour dans l'univers.

Voici, en outre, les résultats de quelques calculs approximatifs concernant cette production d'anthracite :

Anthracite originairement dans le sol	19,500,000,000 Tonnes.
Extraction totale	4,000,000,000
Anthracite encore dans le sol	15,500,000,000
Mis sur le marché jusqu'à ce jour	2,480,000,000
A extraire (calculé à 40 pour cent)	6,200,000,000
Période pendant laquelle s'est faite l'extraction de l'anthracite, 50 ans.	

Durée probable de l'extraction, au taux actuel, 100 ans. On ne peut, donc que difficilement se faire une idée de la colossale somme de travail qu'a procuré et que procurera encore cette région. Et partant, des désastres qu'occasionnerait une longue grève des milliers de mineurs qui y travaillent sans cesse. Dieu veuille qu'on s'entende raisonnablement au pays du charbon: et sur le juste salaire des mineurs, et sur ce qu'on nous fera payer ce combustible.

* * *

Son A. R. le prince Arthur de Connaught

EN ce moment, Son A. R. le prince Arthur de Connaught, par court le Canada, dont la population lui fait fête. Dès son arrivée, Sir Wilfrid Laurier, au nom du gouvernement, lui a adressé un télégramme de bienvenue, auquel notre très distingué visiteur a répondu en termes heureux. Le prince Arthur de Connaught qui, il y a quelques mois était choisi par Sa Majesté Edouard VII, comme envoyé extraordinaire chargé de remettre l'ordre de la Jarretière au Mikado, est âgé de vingt-deux ans. Depuis 1903 il est lieutenant au 7ème hussard de l'armée impériale. A la mort de feu le duc de Saxe-Cobourg et Gotha, le prince Arthur refusa de devenir prince allemand, et il céda ce titre à son cousin le duc d'Albany, actuellement duc de Saxe-Cobourg et Gotha dont il demeure l'héritier présomptif. C'est aussi ce même prince Arthur de Connaught, qui représenta notre souverain au mariage du prince impérial d'Allemagne, fils aîné de S. M. Guillaume II. C'est dire combien en faveur, auprès de S. M. Edouard VII, son oncle, est le jeune homme que les Montréalais acclameront dans les premiers jours de mai.



Son Altesse Royale le prince Arthur de Connaught.

L. d'ORNANO.